

La Nation

Journal vaudois

Bimensuel hors-parti fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.- Compte postal 10-4772-4



Le monde parallèle de Burki

Burki prend sa retraite et entend consacrer son temps à la pêche en rivière. Les regrets sont unanimes. M. Thierry Meyer ne nous en voudra pas de dire que *24 heures* perd une partie de son âme. La rédaction en est d'ailleurs consciente, qui a rendu au dessinateur un hommage plus appuyé qu'elle ne l'a jamais fait pour un de ses rédacteurs en chef ou éditorialistes. Au fond, pourquoi?

Vu de très près, le trait un peu indécis – vaudois! – de Burki est moins impressionnant que la plume bouillonnante et virtuose d'André Paul, le crayon faussement mou de Géa Augsbourg, le trait incisif de Chapatte, ou encore le croquis « coin de table » de Barrigüe. Mais avec un léger recul de l'œil, les deux qualités qu'il cultive à un degré incomparable sautent aux yeux.

La première est que Burki atteint – presque toujours – un équilibre complet entre le dessin et l'idée. Jamais il ne sacrifie l'un ou l'autre à l'autre. L'idée structure le dessin. Le dessin incarne l'idée. Burki pense et dessine d'un même mouvement.

Son autre qualité inégalée, c'est la répartition des éléments dans la page. Regardons à quelque distance une vingtaine de ses dessins: chacun est unique dans sa structure, dans le jeu des formes et des couleurs. Il a sa personnalité propre et nous reste dans la mémoire. Cette originalité, renouvelée plus de huit mille fois, est la marque d'un authentique artiste.

On a pu regretter le passage du dessin noir et blanc à la couleur. Le noir supporte mieux que la couleur l'impression sur papier journal; au pire, il graisse un peu. En revanche, les couleurs s'avachissent. Quelle chute qualitative entre les originaux aux couleurs vigoureuses et ce qui en reste pour le lecteur! Mais les originaux ne sont pas perdus pour tout le monde, ventilés chez mille enviables petits mécènes.

Deux à trois fois par mois (dernière en date: les trois casseroles substituées au trois clefs de l'UBS), je me disais: « Il faut que je lui écrive pour le féliciter... » Ne l'ayant jamais fait, je règle le compte aujourd'hui. Ce qu'on lui écrivait ordinairement, c'était plutôt: « Monsieur le Rédacteur, j'aime en général beaucoup Burki, j'admire son talent mais son dernier dessin outrepassa les bornes de la bienséance. » Le compliment ne servait qu'à souligner le reproche.

Il y a encore cinquante ans, la caricature était un genre peu répandu dans le Canton. En 1968, une caricature infiniment bénigne du conseiller d'Etat Oguey publiée par les *Voix universitaires* avait déclenché une grande indignation dans le monde officiel: le dessinateur avait remplacé la tête de la statue du cheval du général Guisan par celle de l'honorable conseiller d'Etat...

Tout de même, il y avait Merminod, dans *Coopération*, André Paul dans la

Tribune du dimanche, Géa Augsbourg dans *Radio-je-vois-tout*.

A mon souvenir, la *Feuille d'Avis de Lausanne* n'avait pas de dessinateur permanent. Piem, le père de Barrigüe, illustrait une chronique parisienne hebdomadaire en dernière page. Et surtout, la *Feuille* reprenait chaque semaine, pour mon plus grand bonheur, un dessin du génial caricaturiste anglais Cummings. Engageant Burki et le plaçant en première page, Marcel Pasche enclenchait une révolution.

Burki est le contraire d'un idéologue. Il penche bien sûr un petit peu à gauche – sauf en matière de drogue –, comme tout le monde, mais il est un commentateur relativement impartial de l'actualité. Il tape sur toutes les têtes avec un égal bonheur, tout en associant ses victimes consentantes au plaisir qu'il a de réaliser son dessin.

Burki, jour après jour, a modifié notre perception de la politique. Il a tant dessiné tant de personnalités, traité tant de thèmes et trouvé tant d'idées

qu'il a reconstitué, en un monde parallèle, trente-huit ans de vie politique vaudoise et fédérale. Très attaché à son Canton, il en a exprimé mais aussi influencé la mentalité plus que n'importe quel politicien. Il a uni les Vaudois autour d'une certaine perception attentive et un rien moqueuse des travers de leur société. C'est une action éminemment politique, si la politique consiste notamment à préserver, accroître et illustrer l'amitié entre les citoyens.

On peut contempler, collé contre le mur de ma cuisine depuis le 19 avril 2007, le syndic Brélaz, au mieux de sa circonférence, campé en statue de la liberté; derrière lui, on entrevoit la cathédrale submergée de gigantesques gratte-ciel, le tout dans une dominante verte, comme il se doit. Contre d'innombrables murs d'innombrables cuisines, Burki va continuer d'exister longtemps encore, et c'est bien.

Mais après tout, pourquoi en parler comme d'une affaire réglée? Il ne pourra tout de même pas pêcher tous les jours de l'année, ni toutes les heures de la journée.

Olivier Delacrétaz

**Burki pense et
dessine d'un
même mouvement.**

On nous écrit: Un Diocèse vaudois?

Dans son récent article « Catholiques en Pays de Vaud », M. Philippe Gardaz semble suggérer la création d'un diocèse qui aurait pour limites territoriales celles du Canton de Vaud. Citant l'article 170 al. 1 de notre Constitution, à savoir: L'Eglise évangélique réformée et l'Eglise catholique romaine, telles qu'elles sont établies dans le Canton, sont reconnues comme institutions de droit public, M. Gardaz pense que la formule « telles qu'elles sont établies dans le Canton » signifie pour l'Eglise catholique qu'elle n'est pas reconnue comme telle, mais au travers de son établissement vaudois, la Fédération des paroisses catholiques devenue la Fédération des paroisses catholiques romaines du Canton de Vaud.

[La formulation actuelle remplace une première proposition qui disait: « L'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud et l'Eglise catholique romaine sont reconnues, etc. »] Cela semblait dire que l'une des

Eglises était cantonale vaudoise, tandis que l'autre était catholique romaine. L'amendement adopté tendait d'une part à universaliser, en quelque sorte, l'Eglise protestante, d'autre part à cantonaliser d'une certaine manière l'Eglise catholique, les mettant en cela sur pied d'égalité.

L'organisation qui s'appelle actuellement EERV n'est donc pas désignée nommément dans la Constitution; et il pourrait arriver que le législateur ait à constater que ce soit une autre organisation qui constitue l'Eglise évangélique réformée telle qu'elle est établie dans le Canton, et à qui doit être reconnue la qualité d'institution de droit public. De même, si l'Eglise catholique romaine établie dans le Canton se constituait en diocèse, il n'y aurait pas la moindre difficulté à la reconnaître comme institution de droit public.

Daniel Bovet

¹ La Nation n° 2000, 5 septembre 2014.

Enseigner une deuxième « langue nationale » ?



Maurras et Muret...

21 septembre 1932, 21 heures. Charles Maurras est l'hôte d'Ordre et Tradition à Clos Lilas, ce bel immeuble lausannois érigé un siècle plus tôt à l'intersection des rues Caroline et Enning et remplacé à la fin des années quarante par le Dôme, formant l'Île Saint-Pierre. Le maître de l'Action française étant affligé de surdité, on a pris la précaution de ficher les quelque trente invités, triés sur le volet, et de disposer les fiches selon la succession des chaises et de leurs occupants afin de faciliter les présentations et le débat.

La conférence de Maurras et les propos échangés ce mercredi soir ont été fidèlement retranscrits par un participant, René Fankhauser¹. Un article mériterait de leur être consacré. Pour l'heure, contentons-nous, en guise de hors-d'œuvre, de relever cet amusant quiproquo. Maurras se refuse à admettre le reproche de lenteur et de paresse d'esprit formulé par M. Regamey à l'endroit du Vaudois; il en veut pour preuve *La Nation*, créée l'année précédente, dont il brandit un exemplaire! Et puis, il y a cette bonne vieille *Gazette de Lausanne* qu'il lit à Paris... Un frisson parcourt l'assemblée. Le président de séance présente alors un numéro de l'*Action française* de 1926 où Maurras cite et commente la lettre de protestation adressée par trois étudiants, Marcel Regamey, Alphonse Morel et Victor de Gautard, au rédacteur en chef du quotidien libéral, au lendemain de la conférence donnée par Léon Daudet à Lausanne, après que Georges Rigassi eut affirmé qu'en cessant d'être démocrate, on cesse d'être Suisse. Petit dialogue relevé par René Fankhauser:

Maurras: Oh, je me rappelle très, très bien. J'ai bien suivi cette polémique. Ah! C'était très intéressant, très intéressant. Mais, dites-moi, les choses se sont arrangées depuis? Cela va mieux avec la *Gazette de Lausanne*?

Regamey: Plus mal, beaucoup plus mal...!

Maurras: Allons, c'est dommage, dommage. Mais pourtant Muret, en voilà un qui fait une excellente campagne. Madame Muret prépare en ce moment un volume sur l'histoire des milieux royalistes en France qui sera tout à fait bien. Dites-moi: il faudrait tenter un rapprochement, tâcher de vous faire agréer, peut-être qu'une collaboration... Non? Enfin, je ne sais pas, je vous donne des conseils sans connaître exactement la situation... Enfin, il me semble...

Regamey: Oui, la Gazette, à l'extérieur, est excellente, très à droite, réactionnaire et aussi très francophile. Mais à l'intérieur, c'est le libéralisme pur et complet, et elle nous déteste...

Maurras: Voyez-vous ça! Oh, c'est malheureux, malheureux!

Le maître de l'Action française tient manifestement en très haute estime

l'écrivain et chroniqueur de politique internationale de la *Gazette de Lausanne* à Paris et sa femme, d'origine américaine, licenciée en lettres de l'Université de Lausanne, qui prépare une thèse sur les *Doctrines royalistes depuis la Révolution* (Columbia University Press, 1933) et sera professeur dans cette université new-yorkaise. Le souvenir de la querelle doctrinale de 1926 ne s'est pas effacé, mais quel dommage que ces deux journaux de qualité ne puissent pas s'entendre!

Cinq mois avant la venue de Maurras à Lausanne, en mai 1932, Maurice Muret (1870-1954) venait d'être élu membre associé étranger de l'Académie des Sciences morales et politiques. Il y siège alors en compagnie de l'historien bâlois Carl Burckhardt, gendre de Gonzague de Reynold. L'écrivain et journaliste vaudois y présentera pas moins de vingt-deux notes et communications jusqu'à son départ, fin 1947. La France l'avait fait officier de la Légion d'honneur en 1920; il avait déjà reçu la Croix dix ans plus tôt «pour son indépendance, ses qualités d'écrivain, sa puissante honnêteté, sa sûre impartialité». Le fait est que ce spécialiste des littératures étrangères, continuateur d'une tradition cosmopolite, grand voyageur et collaborateur assidu du *Journal des Débats*, de plusieurs revues littéraires parisiennes et de la *Quinzaine artistique et littéraire*, a puissamment contribué à faire connaître en France Thomas Mann, Bernard Shaw, Mark Twain, Dostoïevski, Tolstoï, l'Italien Fogazzaro, le Polonais Ladislas Reymont, les Scandinaves Strindberg, Bjørnson et Selma Lagerlöf. Sa bibliothèque privée, que nous avons pu consulter dans un abri antiatomique de Morges, témoigne de sa passion pour les auteurs étrangers les plus divers. On y trouve même une édition originale de Trotski...

Maurice Muret ne boudait pas pour autant les lettres vaudoises. Il entretenait avec ses plus illustres représentants à Paris d'étroites relations. Le portrait qu'il brosse d'Edouard Rod dans un volume de ses mémoires² vaut le détour: «Ce tourmenté qui a passé sa vie dans l'huile bouillante [...] n'avait foi en rien, n'espérait rien. Il était totalement désabusé. Je n'ai jamais vu mortel à ce point incapable de savourer un plaisir sans arrière-pensée amère.» Muret dit aussi de lui qu'«il aimait sa tristesse en la maudissant comme certains pécheurs leurs péchés», ou encore que «cet homme était remarquablement organisé pour s'inquiéter, s'alarmer, souffrir. Rod, c'était une sorte d'écorché vif grattant avec amour ses écorchures». Jules Vallès, plus méchant, le recevait volontiers par cette question: «Bonjour, Rod, comment va cette descente de matrice?»...

Chez Edouard Rod, Maurice Muret a fait la connaissance de Ramuz. Il a été l'un des premiers à deviner la forte

personnalité de cet écrivain «distant, silencieux, timide, intimidé, qui restait à l'écart, attendant qu'on lui adressât la parole». Dans une lettre, au lendemain d'un article amical, Ramuz lui a confié qu'il serait moins Vaudois d'âme et de style, de fond et de forme s'il n'avait pas appris à se connaître *comme Vaudois* à Paris.

Critique littéraire de talent et chroniqueur à la *Gazette* pendant trente ans (1909-1940), Maurice Muret est aussi celui qui, dans *Le Crépuscule des nations blanches* (Payot, 1925), annonce avec une bonne longueur d'avance la fin du colonialisme. Dans *Grandeur des élites* (Albin Michel, 1939), il s'en prend à la fausse doctrine hégélienne de l'Etat-Dieu et entraîne le lecteur dans une passionnante promenade à travers l'histoire, de l'Athénien beau et bon – le *kalos kagathos* – au gentleman anglais, en passant par le citoyen romain, l'homme de la Renaissance et l'honnête homme français.

Que retient-on de lui aujourd'hui? Le *Dictionnaire historique de la Suisse* lui consacre quelques lignes caricaturales. On apprend – *horresco referens* – que Muret est «un lecteur de Charles Maurras et de l'*Action française*», et qu'«il

contribue à diffuser [sic] la littérature italienne et allemande en France», sans que l'auteur de la notice ne mentionne un seul de ses ouvrages – tous parus chez Payot – sur *La littérature italienne d'aujourd'hui* (1906), couronné par l'Académie française, *La littérature allemande d'aujourd'hui* (1909) et *La Littérature allemande pendant la guerre* (1920), complétés par deux séries de *Contemporains étrangers* (1911, 1914). La notice signale en revanche qu'«il publie en 1901 *L'esprit juif*, aux thèses «discrètement» antisémites». Dans une édition ultérieure en forme de *Supplément*, le *DHS* pourra peut-être mentionner que notre compatriote a été un des rares Suisses membres de l'Institut de France... et, subsidiairement, que si Muret lisait Maurras, Maurras lisait aussi Muret!

Jean-Philippe Chenaux

¹ ALV: R. Fankhauser, *Visite de M. Charles Maurras à Ordre et Tradition*, 21 septembre 1932, 28 p. manuscrites.

² M. Muret, *Ainsi ma plume au vent... Souvenirs d'une vie dispersée*, Morges, t. 1, s. d. [v. 1954], pp. 86-101 (version dactyl. mise au net par Philibert Muret; 2 tomes publiés à compte d'auteur en 2002; un volume couvrant la période 1950-1954 n'a pas été rendu public).

«Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes, / Qu'une femme étudie et sache tant de choses. / Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants, / Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens, / Et régler la dépense avec économie, / Doit être son étude et sa philosophie.» (Molière, *Les Femmes savantes*, II, 7)

CHRONIQUE VAUDOISE

Jean-Blaise Rochat

Au début du XIX^e siècle, dans notre Canton, une personnalité est en désaccord avec la fameuse tirade de Chrysale: Alexandre Vinet, théologien libéral et humaniste spécialiste de la littérature française. Ses modèles sont issus du Grand Siècle et sa phrase en a gardé la précision et l'élégant balancement.

A la fin des années 1830, Vinet est convaincu de la nécessité d'offrir à la gent féminine une instruction supérieure de qualité égale à celle des garçons. Il doit alors lutter contre l'opinion dominante qui est ordinairement conforme à celle de

Chrysale. Pour Vinet, la civilisation se transmet prioritairement par les femmes: «[Elles] impriment le sceau de leur caractère et de leurs mœurs à chaque génération nouvelle, puisque chaque génération, pendant ses premières années, leur appartient exclusivement.»

En 1838, une institution de bienfaisance en déshérence intéresse Vinet par la qualité de son enseignement. Cela donne l'impulsion pour la création de l'Ecole supérieure de jeunes filles, sous le patronage de la Municipalité de Lausanne, qui lui loue des locaux à la rue de la Madeleine. Au fil des années, les relations avec les autorités communales et cantonales connaîtront des hauts et des bas. Quelques crises internes menaceront l'existence même de l'institution.

Aujourd'hui, l'ancienne Ecole supérieure de jeunes filles est devenue Ecole Vinet. Chaque année, elle accueille environ deux cents enfants et adolescents des deux sexes dans ses locaux actuels, sis à la rue de l'Ecole-Supérieure, une ancienne maison de maître qui a conservé son caractère discrètement aristocratique. L'Ecole Vinet fête ses 175 ans.

Votations du 28 septembre

**NON à la Caisse publique, bureaucratique et coûteuse
OUI à une TVA unique dans la restauration**

Pressés d'en finir

Dans *Le Temps* du vendredi 22 août, Mme Marie-Hélène Miauton énumère les sujets d'inquiétude: la crise ukrainienne, le conflit israélo-palestinien, le califat en Irak et en Syrie, le virus Ebola, les difficultés économiques... La situation internationale est en effet préoccupante, il faut se préparer à faire face, des plaques tectoniques sont en train de glisser.

Il existe une autre plaie infectée depuis longtemps dont on préfère ne pas parler parce que la cause semble entendue: il s'agit de la question démographique. L'initiative Ecopop, malgré ses nombreux défauts, permettra peut-être de l'aborder.

La population du monde croît, mais celle de l'Europe chuterait fortement si des vagues d'immigration ne venaient compenser les pertes. Voyons les chiffres. Nous les avons puisés à diverses sources qui divergent peu, notamment sur le *World Factbook 2013* de la CIA.

224 pays sont classés d'après leur indice de fécondité. Rappelons qu'il faut 2,1 enfants par femme pour que la population se maintienne, 111 pays remplissent ou dépassent cette exigence. Le Niger est en tête avec 7,05 enfants par femme, tandis que Singapour (0,79) ferme la marche. La France (2,08), les Etats-Unis (2,06) et l'Irlande (2,01) approchent le seuil. La

Suisse (1,53, en légère hausse) se classe au 187^e rang. Parmi les derniers, on trouve l'Allemagne (1,42), l'Italie (1,41), le Japon (1,39), l'Ukraine (1,29), la Bosnie (1,25). La Russie, dont l'indice de fécondité a longtemps été catastrophique, remonte la pente (1,61).

Que constate-t-on? Les vaincus de la Seconde Guerre mondiale sont au plus bas, de même que les «terres de sang» de l'Est européen, y compris la Pologne et la Hongrie catholiques, dont nous parlions dans un précédent

article. Les malheurs et les défaites, puis le désir de s'enrichir rapidement au prix de l'anarchie sociale, ont découragé la procréation. A cet égard, les années nonante furent pour la Russie parmi les plus dures de son histoire, comme le montra Soljenitsyne dans *La Russie sous l'avalanche* (1998).

La dénatalité signale la dépression de tout un peuple et l'approfondit. Personne n'a l'air de s'en soucier beaucoup. Les partisans d'Ecopop sont malthusiens. Ils se réjouissent que les hommes n'encombrent pas trop la nature. Les plantes, les animaux, voire les minéraux comptent davantage. Ils envisagent aussi de limiter l'immigration, ce que l'on peut comprendre, et d'étendre les bienfaits supposés du mal-

thusianisme aux pays du tiers monde où 10% de l'aide suisse au développement devrait contribuer à limiter les naissances.

Que répondent les adversaires de l'initiative? Le taux de fécondité des Suissesses ne les chagrine pas outre mesure et ils s'en accommodent sans peine. Dans une logorrhée impérieuse et satisfaite dont il a le secret, le conseiller national socialiste Roger Nordman admet le faible taux de fécondité en Suisse tout en exigeant

plus d'immigrés qui «s'occuperont de nos vieux dans les EMS». Le lobby des villes suisses veut des «mesures» en faveur des citoyens âgés «toujours plus nombreux». Tous s'accordent sur le fait qu'en 2050 la Suisse ne sera habitée que par des indigènes caco-chymes et de fringants jeunes immigrés. C'est comme ça. On n'y peut rien. Les Suisses vont tous disparaître, ils sont déjà morts. Ce fatalisme qui se transforme en jubilation chez certains laisse pour le moins songeur.

Nous cherchons les causes du déclin démographique et aucune ne nous convainc vraiment. Les biologistes parlent des pesticides qui nuisent à la qualité du sperme. Les psychologues disent que l'idolâtrie de l'enfant a viré

au dégoût de la procréation à cause des soucis qu'ils amènent: ils coûtent cher, ils deviendront des enfants-rois, ils polluent, ils gênent les carrières professionnelles, ils empêchent les femmes de se «réaliser», on ne peut les condamner «à vivre dans un monde toujours plus dur».

Les peuples sont des êtres vivants qui naissent, croissent, atteignent leur acmé et puis s'éteignent. On n'a que peu d'influence sur ce fait. Les politiques démographiques (natalistes ou antinatalistes) réussissent dans un premier temps, puis provoquent des effets imprévus. La Chine a imposé un enfant par femme, elle vient de changer de politique, tant il manque de filles.

Nous nous heurtons à un mystère. Pour engendrer, il suffit d'un peu d'insouciance, de confiance en soi et en l'avenir, voire de foi tout court et d'espérance. Ces belles vertus ne se décrètent pas, la vitalité non plus.

Néanmoins, il est bon de combattre ceux qui, pressés d'en finir, se réjouissent (inconsciemment?) de notre mort collective. Si nous nous battons pour notre Pays, que nous en valorisons l'histoire, les beautés, la paix, l'abondance, c'est pour rendre confiance à ceux qui l'ont perdue, pour vivifier leur âme, car elle semble se vider quand leur corps se remplit.

Jacques Perrin

Et l'international?

On reproche souvent la part congrue laissée à la politique internationale dans les colonnes de *La Nation*. Les médias traditionnels, au contraire, débordent des détonations de multiples conflits mondiaux, de crises gouvernementales, d'élections – qu'elles soient supposées démocratiques ou truquées –, de comptes-rendus sur l'avancée de la démocratie. Pourquoi montrer si peu d'intérêt pour cette passionnante actualité?

La première raison tient à la vocation de notre journal: un commentaire sur les élections brésiliennes, sur les affrontements de rue en Thaïlande ou à Ferguson n'apportera rien à la communauté vaudoise, trop différente pour en tirer d'utiles leçons. Un reportage, même d'une parfaite objectivité, sur une zone de conflit ne changera rien ni aux desseins des belligérants, ni aux souffrances des victimes (il ne s'agit pas de nier leur misère) ou à la vie quotidienne de nos lecteurs. Le seul intérêt à commenter de tels événements est de prévoir, si possible, leurs retombées pour la Suisse et le Canton. Ainsi, plutôt que de nous réjouir de l'éclosion du printemps arabe, nous avions prédit un nouvel afflux de *boat people* africains via le Sud de l'Europe.

Pour nos rédacteurs bénévoles, il n'est pas possible de disposer d'informations fiables et vérifiables. Doit-on reprendre, comme nombre de journaux, les communiqués d'agences rédigés par des journalistes souvent logés à cent kilomètres des évé-

nements relatés (le courage des correspondants de guerre a pourtant toute notre admiration),

recueillant des informations grâce à des interprètes et guides qui ne sont pas forcément objectifs ou libres de l'être? Malgré les centaines de pages noircies sur l'Ukraine ces six derniers mois, que sait-on vraiment de la situation sur place? Qui peut en prédire l'issue? Que conclure du désordre montré dans des vidéos ou photos d'amateurs que l'on nous sert au journal télévisé? Concrètement, nous n'arrivons à comprendre que les manifestations indirectes de ce désordre: un long courrier civil abattu, des sanctions économiques internationales contre la Russie, le report de la visite de M. Schneider-Amman en Russie. Cette mécompréhension de l'information brute contribue elle aussi à nous restreindre aux possibles conséquences, pour nous Vaudois, de ces événements lointains.

Lors de conflits, il y a des salopards et des gens d'honneur dans chaque camp. Nous évitons ainsi d'apprécier la légitimité de l'action de telle ou telle faction. Chaque fois que nous l'avons fait, nous avons eu à le regretter. Il y a quelques années, deux de nos rédacteurs avaient écrit plusieurs articles pour mettre en lumière certaines manipulations de l'opinion internationale à propos de la Serbie. On les dénonça sous le motif d'avoir nié certaines exactions attribuées

officiellement à l'armée serbe. L'affaire déboucha sur un non-lieu. Mais l'énergie et l'argent que nous a coûtés cette affaire étaient complètement disproportionnés. Et nous avions de surcroît pris le risque de diviser nos lecteurs sur une affaire où nous n'avions pas la moindre prise.

Notre relation à l'étranger est analogue à celle du corps avec son envi-

ronnement: ce sont les échanges, les accords, les agressions que la peau du Pays entretient et subit. Il faut parfois qu'il se couvre contre le mauvais temps, qu'il se prémunisse contre certains microbes législatifs étrangers (voyez FATCA) ou qu'il les combatte, à l'instar du Cassis-de-Dijon, lorsqu'il est infecté. Ce domaine d'investigation journalistique suffit largement aux colonnes de *La Nation* sans qu'il soit nécessaire de commenter des faits qui ne nous concernent pas.

Cédric Cossy

† Jean-François Poudret (1931-2014)

Nos lecteurs auront lu dans la presse que notre ami et collaborateur Jean-François Poudret est décédé. L'ampleur de son œuvre, la richesse de sa personnalité, son influence sur la recherche historique dans le Canton de Vaud, et bien au-delà, les relations si fécondes pour l'un et pour l'autre qu'il entrete-

nait avec M. Regamey nous ont incités à repousser à notre prochaine livraison l'hommage reconnaissant qu'il mérite. Mais nous disons d'ores et déjà à Mme Poudret et à sa famille que nous sommes de tout cœur avec eux et partageons leur chagrin.

La Rédaction

Les entretiens du mercredi reprennent!

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h00 dans nos locaux de la Place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite.

Prochains rendez-vous:

24 septembre: «Financement de la SSR: de l'impôt au service public», avec Philippe Nantermod

1^{er} octobre: «Le développement des transports publics en Suisse romande», avec Daniel Mange

Informations sur www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Par la guerre à la cohésion nationale

Nous ne l'apprenons qu'aujourd'hui grâce à un article de M. Arthur Vogel dans le *Nouvelliste* du 28 août: la cohésion nationale suisse a failli éclater il y a quinze ans. Zurich venait de décider qu'on enseignerait l'anglais avant le français. Déjà le chœur des pleureuses s'était fait entendre pour déclarer que la «cohésion nationale» était en péril. M. Vogel, alors journaliste à Zurich, avait écrit aux ministres de l'Instruction publique des cantons romands pour leur demander une interview en allemand. Résultat: la Genevoise Brunschwig Graf et la Vaudoise Jeanprêtre parlaient très bien cette langue. Le Fribourgeois se débrouillait péniblement. Quant aux Jurassien, Neuchâtelois et Valaisan, ils reconnaissent leur ignorance complète. M. Vogel avait donc conclu son article par ces mots: «*La cohésion de notre nation est en danger imminent, car deux tiers des ministres de l'Éducation des cantons romands ne parlent guère l'allemand.*» On l'a échappé belle.

A lire dans *24 heures* du 28 août l'interview de la conseillère nationale thurgovienne Verena Herzog, à écouter lors de l'émission télévisée *Infrarouge* le ministre nidwaldien en charge de l'Instruction publique – tous deux parlent notre langue –, on se rend compte qu'il n'y a aucune intention belliqueuse dans ces cantons qui estiment, pour des raisons pédagogiques, que l'enseignement du français sera mieux adapté aux élèves du degré secondaire. Le conseiller national vaudois Fathi Derder tenta lui aussi au cours de cette émission de tenir des propos raisonnables, mais le meneur de jeu lui coupait systématiquement la parole. Par contre, le conseiller national socialiste valaisan Reynard put, sans se faire interrompre, réclamer l'intervention fédérale contre les cantons récalcitrants.

Les Romands qui s'excitent tombent dans le panneau tendu par les maîtres à penser socialistes. Même nos amis du *Jura Libre* ne semblent pas percevoir combien cette campagne menace la souveraineté cantonale. Quant au conseiller fédéral Berset, il joue périodiquement le rôle du dompteur qui fait claquer son fouet pour rappeler aux animaux rétifs qui commande ici et menacer les cantons récalcitrants.

La Nation

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara Morges

Thurgovie et Nidwald devraient être des exemples pour toute la Suisse. Enfin on aborde les problèmes scolaires en se souciant en premier du bien des enfants et de leurs capacités, en prenant l'avis des parents et des enseignants. Ajoutons qu'Uri vient de décider qu'un certain nombre d'élèves en difficultés scolaires seront dispensés de suivre les cours de français.

Utiliser l'école pour créer la «cohésion nationale»? Citons l'article du conseiller national vaudois Jacques Neyrinck («La contrainte n'instaurera pas la paix linguistique», *24 heures* du 10 septembre):

[...] *Le but de l'école obligatoire n'est pas de formater des citoyens, mais d'être au service de l'enfant, de lui donner des outils pour s'intégrer plus tard dans la vie. L'école ne peut pas devenir un enjeu de la politique politicienne*

[...]. *La Constitution a sagement disposé que l'enseignement obligatoire relève de la compétence des Cantons pour éviter les querelles du passé. C'est cette autonomie qui est garante de la cohésion nationale, parce qu'aucun pouvoir central ne peut exercer un impérialisme culturel. Que dirait-on si Berne imposait l'enseignement du dialecte aux cantons latins? [...]*

Quant au professeur Knüsel de l'Université de Lausanne (*24 heures* du 26 août: «La guerre des langues n'aura pas lieu»), il relève que le principe essentiel sur lequel repose la paix des langues n'est pas le plurilinguisme, mais la territorialité des langues. [...] *Les vrais enjeux résident dans les lieux de confrontation que sont les institutions fédérales. Là, le plurilinguisme constitue une nécessité absolue. Elus et membres de l'administration doivent pouvoir utiliser et faire valoir leur propre langue. [...]*

On n'entend guère le dompteur Berset concernant la place laissée au français et à l'italien dans l'administration fédérale. Pas plus qu'on ne l'a entendu sur l'offre d'un marché de 100 millions *nur auf deutsch* émise par les CFF, offre qui a provoqué l'intervention indignée et justifiée de membres du gouvernement vaudois.

Dans cette controverse, on ne saurait oublier l'avis de M. Patrick Aebischer, président de l'EPFL (citation ATS de *La Liberté* du 29 août):

[...] *Que cela nous plaise ou non: l'anglais est devenu la cinquième langue nationale. Si nous la maîtrisons, nous pouvons mieux communiquer entre nous et nous pouvons donner à la Suisse un atout extraordinaire pour son développement socio-économique dans un monde de plus en plus globalisé [...]*

Autrement dit: les cantons romands qui enseignent d'abord l'allemand font tout faux et les Romands se trouveront une fois de plus en état d'in-

fériorité face aux jeunes de Suisse orientale qui apprennent d'abord l'anglais. C'est un fait: l'anglais s'impose comme nouvelle «koïnè» dans le monde. Peut-être dans quelques années les soumissions des CFF (ou des *Swiss Federal Railways*) se feront-elles en anglais et chacun y trouvera son compte. Cela ne fera pas disparaître pour autant le français, l'allemand ou l'italien, ni même le romanche.

Pour clore cette petite chronique d'une guerre qui n'en est pas une, mentionnons le vote le 12 septembre par le Grand Conseil fribourgeois unanime, entraîné par un socialiste (ce sont toujours eux qui mènent le bal) et par un PDC, d'une réso-

lution adressée à la Conférence des directeurs de l'Instruction publique (CDIP) – ce qui est légitime – et au Conseil fédéral – ce qui est une stupidité politique: un canton demande à la Confédération de limiter la souveraineté cantonale! Tout ça parce que certains enfants apprendront la français à 13 ans au lieu de 11 ans. C'est parfaitement ridicule!

Ernest Jomini

P.S. Aurons-nous la guerre du *smartphone*? Prenant le contre-pied d'une brochure émise par l'administration fédérale, l'Ecole vaudoise ne veut pas autoriser les smartphones en classe à des fins pédagogiques. Cette décision vaudoise, opposée aux directives fédérales et à l'usage dans d'autres cantons, met-elle en danger la «cohésion nationale»?



Titre

La dernière chose que l'on fait lorsqu'on écrit un excellent article – pour un article médiocre, c'est moins important – est de choisir le titre. Un titre se lit en premier mais s'écrit en dernier, car il doit accrocher l'œil du lecteur en résumant le contenu du message, ce que l'on peut difficilement faire avant d'avoir écrit l'article, ou de l'avoir lu, ou de l'avoir compris. (On admettra une exception pour les rares cas où l'auteur veut absolument placer un titre génial qu'il s'efforce ensuite de justifier au moment de rédiger son article; on parle alors d'un excellent titre, pas d'un excellent article.)

LE COIN DU RONCHON

L'exercice est difficile et le succès n'est pas toujours assuré. Dans certains journaux pourtant bien intentionnés, on trouve des gens qui réécrivent vos titres en fonction du seul critère de la place disponible – qui ne correspond pas toujours, tant s'en faut, aux normes pourtant précises qu'ils ont préalablement fixées. Allonger, raccourcir, pourquoi pas?... à condition qu'on ait saisi le message que veut faire passer l'auteur et qu'on n'écrive pas exactement le contraire! A défaut, on pourrait tout aussi bien ajouter ou enlever des «s» à la fin de chaque mot jusqu'à obtenir le nombre de signes désiré.

Dans d'autres cas, c'est la volonté d'attirer l'attention du lecteur qui prime sur le résumé du message, voire sur le sens des mots. Un quotidien de la

place titrait récemment: «Les milieux économiques romands tirent sur les successions.» Qu'est-ce que ça veut dire exactement, «tirer sur les successions»? Le lecteur non averti comprend-il qu'il est question de critiques adressées à une initiative socialiste réclamant un impôt fédéral de 20% sur les successions et donations, et qu'en l'occurrence ce ne sont pas les milieux économiques mais bien les socialistes qui tirent sur les successions? Nous n'irons évidemment pas jusqu'à imaginer qu'une telle maladresse rédactionnelle ait pu exprimer un quelconque message subliminal de la part d'un journaliste ayant – serait-ce possible? – le cœur un peu à gauche.

Dans un genre encore plus malhonnête, la presse française avait publié en 2012 une dépêche intitulée: «Une voiture de police tue une prostituée à Nice.» Il fallait lire le contenu pour découvrir que la voiture de police en question avait été projetée sur un trottoir après avoir été percutée par le véhicule d'un voyou...

Bien souvent, les coupables de ces mauvais titres ne sont même pas ceux qui signent l'article; ils interviennent à la suite de ceux-ci, anonymement et impunément. Heureusement, le journal que vous tenez entre les mains ne se livre pas à de tels procédés – du moins lorsque les titres proposés sont bons. En l'occurrence, l'auteur de la présente contribution a personnellement vérifié, jusque dans l'antre de l'imprimerie, l'intégrité absolue du titre qu'il a finement ciselé – juste, simple, direct, percutant.